

ANNEXE 2 – FEUILLE DE ROUTE

AMELIORER LES PRESTATIONS MEDICOSOCIALES

Nom du pilote : **Colette CARREE**

Nom du co-pilote : **Claire HUBANS**

Nom du cadre de Direction : **Mathieu MASSON**

- o Améliorer l'accompagnement : réactivité des réponses, pertinence des solutions proposées, personnalisation des prestations, cohérence entre les principes de l'association et les aspirations des personnes concernées
- o Agir pour le développement de la qualité des lieux et conditions matérielles d'accueil des personnes en situation de handicap (ex : notamment sur les lieux de vie et d'hébergement)
- o Fluidifier la coopération entre les parties prenantes en communiquant sur le rôle de chacun de façon plus lisible et en favorisant une réflexion sur l'ajustement des postures professionnelles : autodétermination, valorisation des rôles sociaux, accès à un environnement plus inclusif
- o Améliorer un accompagnement aux soins et aux démarches de prévention en santé
- o Mettre en œuvre des mesures de protection préservant la capacité à agir et les droits des personnes vulnérables

Action n°	Intitulé de l'action	Echéance	Indicateur de résultat	Responsable
2.1				

Annexe validée par le CA du : ___/___/_____ et dernière mise à jour le : ___/___/_____

Rôle et fonctionnement de l'équipe pilote :

Une « équipe pilote » est constituée pour chaque axe stratégique. Cette équipe pilote comporte un administrateur « pilote », un adhérent « co-pilote » et un cadre de direction désigné par la Direction-Générale. Toute personne ressource peut être sollicitée pour prendre part à tout ou partie des travaux de l'équipe pilote.

Dans un premier temps, l'équipe pilote est en charge de la formalisation de sa feuille de route (plan d'action, échéancier, indicateurs de suivi, responsable de l'action), de son actualisation régulière et de son calendrier prévisionnel de mise en œuvre.

Chaque feuille de route est validée par le Conseil d'Administration. Trimestriellement, l'équipe pilote adresse un point d'avancement au Conseil d'Administration. Annuellement, le pilote rédige un bilan de l'activité pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les feuilles de route, validées par le Conseil d'Administration, sont annexées au Projet Associatif Global 2025/30.